



LE COMITÉ SYNDICAL DU SIMAJE
DU PAYS DE LOURDES
SE REUNIRA LE

27 FÉVRIER 2024
A 18 HEURES 30

en Mairie de LOURDES

ORDRE DU JOUR

I - ADMINISTRATION GENERALE

1 - Décisions du Président et du Bureau

II - FINANCES

- 2 - Fixation durées d'amortissement au 1er janvier 2024 en M57
- 3 - Règlement budgétaire et financier
- 4 - Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024

III - INFORMATIQUE

5 - Convention entre le SIMAJE et la ville de Lourdes pour le remboursement des frais d'abonnement téléphonie mobile

IV - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

- 6 - Accueil de loisirs de Lézignan - vacances de printemps 2024
- 7 - Renouvellement de l'organisation du temps scolaire (OTS) - rentrée de septembre 2024
- 8 - Partenariat entre le SIMAJE et le CCAS de la ville de Lourdes : échange intergénérationnel



Le Président,

Thierry LAVIT